

Le fonctionnement

L'Observatoire de la qualité de l'alimentation est né en janvier 2008, à l'initiative des ministères chargés respectivement de l'agriculture, de la santé et de la consommation. Sa mise en œuvre a été confiée à l'Afssa⁽¹⁾ et à l'INRA⁽²⁾, en partenariat avec les professionnels des secteurs alimentaires.

Le pilotage de cet observatoire est assuré par Bernard Chevassus-au-Louis, Inspecteur Général de l'Agriculture en s'appuyant sur un comité d'orientation, comprenant des représentants des trois ministères, de l'INRA, de l'Afssa, des industriels, des distributeurs et des consommateurs.

Par ailleurs, afin de disposer des données nutritionnelles et socio-économiques, des groupes de travail sectoriels (par secteur alimentaire) seront constitués. Ils seront composés de l'INRA, de l'Afssa, des industriels, des distributeurs et des représentants des secteurs.

Une étude de faisabilité pour la mise en place de l'Observatoire de la qualité de l'alimentation a été réalisée courant 2007 et ses conclusions sont présentées dans un rapport disponible sur le site du ministère de l'agriculture et de la pêche (www.agriculture.gouv.fr, rubrique « Alimentation/Alimentation-nutrition ») et sur le site du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative (www.sante.gouv.fr, rubrique « PNNS » point 4.10).

⁽¹⁾ Agence française de sécurité sanitaire des aliments / ⁽²⁾ Institut national de la recherche agronomique

Contacts Presse:

Ministère de l'économie,
de l'industrie et de l'emploi
DGCCRF: 01 44 97 34 64
> www.dgccrf.minefi.gouv.fr

Ministère de l'agriculture
et de la pêche: 01 49 55 60 11 / 59 82
> www.agriculture.gouv.fr

Ministère de la santé, de la jeunesse,
des sports et de la vie associative:
01 40 56 40 14
> www.sante.gouv.fr

INRA: 01 42 75 91 69
> www.inra.fr

Afssa: 01 49 77 27 80 / 13 59
> www.afssa.fr

Crédits photos: ministère de l'agriculture et de la pêche - Photothèque - <http://photo.agriculture.gouv.fr>



Oqali

Observatoire de la qualité de l'alimentation



Les missions

L'Oqali permettra de mesurer et rendre publics, de manière objective, les efforts effectués par les secteurs alimentaires, notamment dans le cadre des chartes d'engagements de progrès nutritionnel prévues par le PNNS. Il s'agit plus précisément de :

- rassembler et analyser les données nutritionnelles et socio-économiques sur les aliments ;
- suivre l'évolution de la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire y compris de façon rétrospective ;
- éclairer et évaluer les interventions publiques (et privées) en vue d'une amélioration continue de l'offre alimentaire ;
- appuyer les initiatives favorisant l'adoption de stratégies d'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'offre ;
- constituer une plate-forme de centralisation et d'échange des données élaborées par les différents acteurs : associations de consommateurs, industrie, distribution, pouvoirs publics.

Ces analyses de l'offre alimentaire sont réalisées par secteurs alimentaires et portent sur des produits transformés en distinguant les différents segments de marché (marques nationales, marques distributeurs, premiers prix, hard-discount).

Ce suivi doit renforcer et pérenniser l'approche partenariale développée par les pouvoirs publics pour inciter les filières agroalimentaires à aller dans le sens des objectifs de santé publique et des attentes des consommateurs, afin que les progrès réalisés profitent au plus grand nombre.



Le Programme National Nutrition Santé 2006-2010 (PNNS) a pour objectif l'amélioration de la santé de la population en agissant sur le déterminant nutritionnel. L'une des stratégies vise à agir sur l'offre alimentaire et notamment sur **la qualité nutritionnelle des produits mis sur le marché français**. Dans cette perspective, l'Observatoire de la qualité de l'alimentation (**Oqali**) répond à un besoin : exercer **un suivi global de l'offre alimentaire** en mesurant l'évolution de la qualité nutritionnelle de façon objective (composition nutritionnelle, taille des portions, informations nutritionnelles), rapportée aux données de consommations. Afin de s'assurer que les progrès réalisés bénéficient à l'ensemble des consommateurs, les indicateurs recueillis sur la qualité nutritionnelle des aliments seront analysés selon **des paramètres socio-économiques** (prix, segments de marché). L'Observatoire est financé et supervisé par les pouvoirs publics et mis en œuvre par un organisme de recherche et une agence (INRA et Afssa).

Les données nécessaires

Afin de répondre à ses missions, l'Observatoire doit collecter des données sur les caractéristiques nutritionnelles des produits :

- la composition nutritionnelle (sur la base des paramètres nutritionnels correspondant à l'étiquetage de type 2, et des paramètres nutritionnels supplémentaires faisant l'objet d'engagements dans des chartes PNNS) ;
- la taille des portions ;
- les allégations nutritionnelles et de santé figurant sur les emballages ;
- les conseils de préparation et ou de consommation, mentionnés sur les emballages des produits.

L'Observatoire doit également recueillir des données socio-économiques pour les produits étudiés :

- les prix ;
- les parts de marché et les volumes commercialisés.

Les sources d'informations de l'Observatoire sont :

- les informations figurant sur les emballages des produits (relevés en magasins, envoi des industriels) ;
- les informations fournies par les industriels et les distributeurs ;
- la mise en place d'analyses de composition nutritionnelle pour les segments de marché où il manque de l'information ;
- certains panels socio-économiques.



Afin de rendre compte des efforts déjà engagés par les industriels, l'Oqali recueille également **les données rétrospectives.**



Les industriels et les distributeurs, partenaires indispensables

Chaque année,
un rapport sera publié afin
de rendre publics les résultats
de cette approche partenariale
dont les objectifs sont :

- > de mieux répondre aux **enjeux de santé publique** et aux nouvelles attentes des consommateurs ;
- > de mettre en avant de manière objective **les efforts réalisés** par les différents secteurs alimentaires, notamment pour le suivi des chartes d'engagements ;
- > de permettre à chaque industriel et distributeur de se positionner au sein de son secteur.

Le partenariat avec les professionnels des secteurs alimentaires est un élément essentiel à la pérennité de l'Observatoire. Cette collaboration doit effectivement permettre de :

- faciliter le recueil des informations ;
- valider la méthodologie spécifique utilisée pour chaque secteur (nomenclature des aliments, délimitation des familles de produits, rythme du suivi des produits, mise en place d'indicateurs pertinents).

Afin de faciliter ces échanges, les collaborations entre l'Observatoire et les différents secteurs alimentaires sont formalisées par des conventions spécifiques pour assurer :

- l'anonymat des données et les conditions de diffusion éventuelles ;
- l'indépendance des activités des opérateurs de l'Observatoire.

